

Les limites de l'enclos intellectuel de Catherine Kintzler, qui approuve le port du voile à l'université

Dans son dernier article republié par ResPUBLICA, Mme Kintzler disserte du voile islamique à l'université. Les rétrogrades de tout poil et de tout voile, se délecteront à la lecture de son dernier paragraphe que je vous invite à découvrir par vous-mêmes (1). Mme Kintzler semble subjuguée par l'idée qui considère les normes de construction dans la République comme relevant principalement de l'Etat et de la classe politique. C'est un postulat en bonne partie faux !

Faux parce que le cadre juridique n'est que la périphérie : l'encadrement. L'essentiel se passe dans la vie pratique et dans les représentations que les tableaux de notre société nous « renvoient à la figure », nous donnent à affronter, à considérer, à analyser, à critiquer au quotidien. C'est l'art de philosopher de l'esthétique, de l'éthique, de la physique (visions du monde expérimental) et de l'évolution dialectique à travers l'histoire qui fait la grandeur de la philosophie et des philosophes. Il va de soi que toutes ces questions, ainsi que les normes qu'elles produisent, sont éminemment politiques. Mais elles ne se résument pas en cette seule dimension.